

# Programme des Formations : 2002/2003

Les formations que nous vous présentons s'adressent à toutes celles et ceux qui souhaitent s'impliquer, se perfectionner ou se spécialiser dans l'encadrement de l'aviron, qu'ils soient bénévoles ou professionnels.

## Les formations fédérales

Elles sont destinées aux cadres bénévoles mais également aux futurs professionnels. Elles apportent les qualifications recommandées par le règlement de sécurité de la FFSA pour la prise en charge de groupes de différents niveaux de pratique. C'est une formation à trois niveaux : Initiateur, Educateur et Entraîneur.

Les deux premiers niveaux sont gérés par les ligues, le troisième est géré par la FFSA au niveau national.

### Quelques nouveautés en 2002 :

- Le premier niveau change d'appellation et devient diplôme « **Initiateur** » (pour des raisons d'harmonisation avec les autres fédérations nautiques et avec les futurs nouveaux diplômes professionnels).
- Les modalités de formation de chaque niveau vont évoluer, accordant plus de place à la pédagogie et à la formation en situation.
- Le diplôme d'**Entraîneur** ne sera plus un diplôme homologué permettant d'encadrer de manière occasionnelle contre rémunération, à partir du 31 décembre 2002. Cette disposition est valable pour les diplômes homologués de toutes les disciplines sportives. Notre ministère étudie actuellement une nouvelle mesure pour remplacer cette homologation.

## Les formations professionnalisantes

Le **Brevet d'État 1<sup>er</sup> degré** est le diplôme **obligatoire** pour encadrer, enseigner, et entraîner **contre rémunération**. Vous trouverez dans le programme deux formations vous préparant à ce diplôme ainsi que les dates des sessions d'examen.

Vous pouvez également vous présenter en candidat libre.

Si vous êtes, ou allez être embauché par un club, et que vous n'avez pas encore votre brevet d'état, vous devez impérativement passer le **Certificat de Préqualification (attention, une seule session en 2002)**.

Il vous permet d'exercer professionnellement en toute légalité, sous l'**autorité d'un breveté d'état** dans le **cadre exclusif de votre stage de formation**.

La durée de validité de ce certificat est de 3 ans.

## Les formations professionnelles

- Le **Certificat de Qualification Complémentaire « animateur de Club »**

En 5 semaines de formation, vous élaborerez un projet pour votre structure au travers des domaines de la vidéo, de la communication, de la gestion et de l'informatique.

Ce diplôme d'État vous confère la qualification professionnelle nécessaire à la gestion administrative et promotionnelle de l'activité Aviron et aux techniques de relations publiques dans le monde associatif.

**C'est la formation indispensable à suivre après un BEES 1.**

C'est pour vous, dirigeants de clubs, la formation à proposer à vos salariés.

- **Le Brevet d'État 2<sup>e</sup> degré**

La formation 2002/2003 est réservée aux candidats titulaires du tronc commun du BE2 ou d'une licence STAPS. Elle se déroule sur 8 modules de 5 à 9 jours sur plusieurs lieux de formation en France. Les candidats à la formation seront sélectionnés sur dossier.

- **Le Professorat de Sport**

Préparation aux épreuves « Écrit 2 » et « Vidéo ». Les candidats à la formation seront sélectionnés sur dossier.

## Les formations continues

**Nouveau!**

- Elles visent à spécialiser les cadres bénévoles et/ou professionnels dans des domaines précis : **Aviron de mer, Aviron scolaire, Réparation de matériel**.
- Une formation de remise à niveau est consacrée aux entraîneurs bénévoles ayant acquis leur diplôme d'entraîneur depuis quelques années et souhaitant actualiser leurs connaissances.

Toutes ces formations, à l'exception des formations fédérales, sont dispensées par des organismes agréés pour la formation professionnelle et donne lieu à l'établissement d'un devis de formation.

**Pour plus de renseignements, contactez le service formation de la FFSA : 01 45 14 26 40**  
**Les fiches détaillées de chaque formation sont téléchargeables sur le site de la Fédération :**

**<http://www.avironfrance.asso.fr>**

# FORMATION

## FORMATION

### QUEL PROJET EN 2002-2003 ?

	Volumes de Formation	Date limite d'inscription	Organisme responsable	Dates	
<b>FORMATIONS FÉDÉRALES</b>	Initiateur	2 week-ends	renseignements auprès des Ligues		
	Éducateur	2 week-ends	renseignements auprès des Ligues		
	Entraîneur	théorique : 3 week-ends pratique : 6 jours	1/11/02	FFSA	29/11/02 au 9/2/03
	Entraîneur	théorique : 1 semaine pratique : 6 jours	4/4/03	FFSA	7/7/03 au 12/7/03
<b>FORMATIONS PROFESSIONNELLES</b>	Préparation BEES 1	6 x 5 jours	30/9/02	CREPS de MÂCON	4/11/02 au 16/5/03
	Modulaire BEES1	11 X 5 jours	23/7/02	CREPS de MÂCON	14/10/02 au 3/10/03
	Modulaire BEES 1	18 mois (2 jours/semaine)	4/8/02	LIFA	4/10/02 au 2/4/04
	Qualification complémentaire	5 x 5 jours	25/9/02	CREPS de VICHY	25/11/02 au 16/5/03
	Tronc Commun BEES 2	de 350 à 600 heures	voir fiche	différents CREPS	voir fiche
	Préparation BEES 2	8 modules de 5 à 9 jours	13/9/02	FFSA	14/10/02 au 3/10/03
	Professorat de sport	2 jours et par correspondance	27/9/02	FFSA	à déterminer
<b>EXAMENS ET CONCOURS</b>	Préqualification	5 jours	23/7/02	DRDJS Rhône Alpes	23 au 27/9/02
	Examen BEES 1	4 jours	7/8/02	DRDJS Rhône Alpes	7 au 11/10/02
	Examen BEES 1	4 jours	19/3/03	DRDJS Rhône Alpes	19 au 23/5/03
	Examen BEES 2	4 jours	21/8/03	DRDJS Lorraine	20 au 23/10/03
<b>FORMATION CONTINUE POUR BÉNÉVOLES ET PROFESSIONNELS</b>	Réparation de matériel	4 jours	27/9/02	FFSA	25 au 28/11/02
	Aviron scolaire	4 jours	27/9/02	FFSA	19 au 22/11/02
	Aviron de mer	5 jours	à déterminer	FFSA	à déterminer
	Remise à niveau entraîneur	3 jours	27/9/02	FFSA	10 au 12/1/03